



communiqué

**Autoroutes :
Protégeons les hommes en jaunes !
ou « faites ce que je dis, pas ce que je fais ! »**

N° Réf : LLF/LLF/17151

En plein cœur de l'été et des « chassés-croisés » estivaux, la fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO) se félicite de lire, d'entendre et de voir sur tous les médias et les réseaux sociaux, les messages à destination des automobilistes les enjoignant à la plus grande prudence pour sauvegarder la vie des ouvriers autoroutiers, les fameux « hommes en jaune » !

Depuis le début de l'année, on dénombre une centaine d'accidents, dont un mortel, impliquant des « hommes en jaune » sur le réseau concédé et non concédé.

Depuis de nombreuses années, la FEETS-FO se bat auprès de la Commission sociale de l'association des sociétés françaises des autoroutes et des ouvrages à péages (ASFA) qui est la chambre patronale et auprès du Ministre des Transports afin que les risques liés aux métiers sous circulation soient réellement pris en compte.

Avant l'été, devant l'augmentation constante des accidents, notre organisation a demandé à être reçue par l'ASFA :

- Nous voulons la mise en place d'un groupe de travail technique au niveau de la branche professionnelle afin d'analyser les accidents, leurs causes et déterminer les pratiques à mettre en place afin d'y remédier. Si une procédure nationale existe, force est de constater qu'elle est la norme minimale, que les procédures diffèrent selon les sociétés et que l'aspect économique prime souvent au détriment de la sécurité des agents.
- Nous avons également demandé que le risque pris par ces salariés soit financièrement revalorisé à la hauteur du danger réellement encouru.
- Enfin, nous avons souhaité la mise en place d'une étude sur les métiers sous circulation afin de déterminer les impacts sur la santé de ces salariés.

La réponse récente apportée par la chambre patronale est sans appel : l'instance paritaire existante sur ce sujet est suffisante, les compensations financières ou la santé au travail reste de la compétence de chaque société !

Cela veut donc dire qu'en fin d'été, les appels à la prudence sur l'autoroute se tariront et que les « hommes en jaune » continueront de risquer leur vie ...

Avec l'ASFA, c'est « faites ce que je dis, pas ce que je fais ! »

La FEETS-FO dénonce et continuera de dénoncer la désastreuse gestion des ressources humaines des sociétés d'autoroutes pour les seuls profits des actionnaires.

La FEETS-FO exige que l'ASFA et la Ministre en charge des Transports prennent enfin leurs responsabilités pour garantir la sécurité des personnels et des agents des réseaux concédés et non concédés !

Paris, le 11 août 2017

Contact : Jean HEDOU, Secrétaire général au 01.44.83.86.20

Laurent LE FLOCH, Secrétaire fédéral en charge du secteur Autoroutes au 06.44.16.78.85

46, rue des petites écuries 75010 Paris

contact@feets-fo.fr | www.feets-fo.fr | Tél: 01 44 83 86 20 | Fax: 01 48 24 38 32